

# PETIT OUI N° 120

## *De l'eau bénite*

| Fr. Bonaventure, d'après Mgr Gauume (original italien site d'Aldo Maria Valli) |

Le Christ Jésus nous a donné par l'Église les sacrements et aussi les sacramentaux pour ne pas nous perdre sur les chemins de la terre.

Qu'est-ce donc que les sacramentaux ? Ce sont des actes extérieurs de religion, consacrés par l'Église et qui ont la vertu de produire des effets surnaturels. Ils participent en quelque manière à la vertu des sacrements et font une application spéciale des mérites infinis du Rédempteur.

Ils remontent aux temps apostoliques et même au-delà. Ils produisent des effets particuliers : 1. la rémission du péché véniel 2. la rémission des peines temporelles due au péché 3. l'expulsion des démons 4. la guérison des malades 5. l'éloignement des fléaux qui menacent notre vie et nos biens, et la liberté sous l'emprise du Saint-Esprit. Chacun des sacramentaux ne produit pas ces cinq effets, mais l'eau bénite les produit tous. Il est bon de se souvenir de ce que dit Tertullien : *'C'est le signe caractéristique d'une grande puissance, de produire de grands effets avec de petits moyens ; simplicité dans la cause et fécondité dans le résultat, c'est le cachet de l'œuvre divine'* (De Baptism.). Comme dans l'ordre naturel un peu de poudre à canon met en déroute les plus gros bataillons, ou voler en éclats les remparts les plus solides.

L'efficacité des sacramentaux est un point de l'enseignement catholique. Par exemple : saint Augustin n'hésite pas à reconnaître au Pater ou à l'aumône la vertu d'effacer les péchés véniels ; Saint Benoît a institué de réciter à la fin de l'office divin « Kyrie eleison... », pour obtenir le pardon des distractions ou des erreurs pendant ces prières ; etc. Les prières de l'Église sont efficaces devant Dieu, c'est pourquoi l'Église a toujours utilisé les sacramentaux. L'Église exhorte tous ses enfants à y recourir. Car indépendamment des dispositions de ceux qui en font usage, ils possèdent une vertu propre capable de produire leurs effets. Ainsi Julien l'Apostat chassait les démons en faisant le signe de Croix, à laquelle il ne croyait pas.

Le fondement des sacramentaux se trouve dans les paroles du Seigneur aux apôtres : *'Qui vous écoute, m'écoute... Je vous ai donné le pouvoir de fouler aux pieds serpents et scorpions et toute la puissance de l'ennemi'* (Lc 10). Car Notre Seigneur a mérité à son Église non seulement la grâce, mais encore tous les bienfaits qui peuvent lui être utiles. Et il lui a laissé le pouvoir d'établir des signes capables de produire des bienfaits par l'application de ses mérites.

Il y a sept sacramentaux principaux : le Pater, l'eau bénite, le pain béni, le confiteor, l'aumône, la bénédiction de l'évêque, la bénédiction du prêtre à la messe, surtout la saint Sacrement. Ils effacent les péchés véniels par la miséricorde de Dieu, car Dieu sait que nous sommes dans une guerre générale que le diable nous fait depuis la Création, c'est pourquoi Il nous donne toute sorte de médecine pour nos plaies, car il est infiniment riche. Nous sommes tous des prisonniers pour dette et Il nous laisse la possibilité de payer à notre place par ses mérites infinis.

Pour Dieu, bénir c'est faire descendre sur les créatures et faire pénétrer en son sein les divines effusions de la vie et de l'amour ; c'est inonder de grâce et de puissance les êtres sur lesquels tombe la parole de bénédiction, comme une rosée. Comme dit saint Augustin : *'Quand Dieu bénit, il fait ce qu'il dit'* (Sur le ps. 108). Toutes les merveilles de la grâce, la vie divine avec toutes ses lumières, ses forces, ses prérogatives, sa perpétuité, sont autant d'effets de la bénédiction que Dieu a donnée au monde par le Verbe incarné. Bénir signifie consacrer et sanctifier une chose en lui communiquant certaines qualités mystérieuses pour les âmes et les corps. Sanctifier les créatures n'est pas seulement les délivrer des influences du démon, c'est encore les rendre capables d'effets surnaturels selon la parole de Jésus : *'Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur terre'* (Matth 28,18)

Le premier qui ait fait de l'eau bénite, c'est le Saint esprit (Cf. Gen 1 et 2). Dépositaires du pouvoir divin, les patriarches, Moïse, la synagogue, les prophètes n'ont cessé de faire de l'eau bénite et de l'employer à la purification et à la délivrance des hommes et des créatures. Par exemple *Élisée* (2Rois 2). L'eau bénite fut connue et employée dans toute l'antiquité judaïque.

Dans le Nouveau Testament, le premier qui fait de l'eau bénite, c'est le Rédempteur. Il descend dans le Jourdain. Et au contact de sa personne adorable, l'eau reçoit une bénédiction unique. Dans l'ancienne alliance, l'eau bénite effaçait les souillures légales ; dans la nouvelle alliance, elle efface les souillures de l'âme, les péchés véniels (cf Hebr. 9, 13-14). C'est ce que dit le Pape St Alexandre (107-116) : *"Nous bénissons l'eau mêlée de sel, afin que par l'aspersion de cette eau tous soient sanctifiés et purifiés ; ce que nous ordonnons à tous les prêtres de faire également"*. Dans le livre des Constitutions apostoliques, Saint Clément, disciple et successeur de saint Pierre, attribue à l'apôtre saint Matthieu la formule de l'eau bénite.

L'eau baptismale a un rapport avec la Ste Vierge. Elle est vierge aussi : sans aucun mélange artificiel d'éléments étrangers. Elle est aussi sanctifiée par la Sainte Trinité, c'est à dire soustraite à toute influence du Malin et dotée de propriétés supérieures à sa nature. Comme Marie elle est fécondée

par le Saint Esprit ; ainsi peut- elle engendrer les frères du Verbe incarné ; les chrétiens, par le baptême, deviennent *“la bonne odeur du Christ”* (2 Cor 2, 15), le parfum qui s'exhale de leurs paroles, de leurs exemples, de leur être tout entier.

L'eau bénite est faite pour purifier l'homme des souillures du péché véniel et de toute influence ou tentations du démon puisque *“Notre secours est dans le nom du Seigneur”* (Ps. 124, 8). L'Église, après avoir chassé l'usurpateur, confère aux créatures les propriétés sanctifiantes qui les rappellent à leur destination primitive.

L'eau bénite a besoin d'une disposition convenable pour son efficacité : être en état de grâce. La rémission du péché véniel n'a lieu que par un mouvement de la grâce sanctifiante. Il faut donc aussi ne conserver aucune affection pour le péché véniel. Car le péché est l'unique mal du monde ; il est la cause directe ou indirecte de tous les maux du temps et de l'éternité.

Le péché véniel est l'aimant du péché mortel, d'où le mot de Jésus : *“Qui est fidèle en très peu est fidèle aussi en beaucoup, et qui est malhonnête en très peu est malhonnête aussi en beaucoup”* ; et il est la nausée de Dieu, parce qu'il engendre la tiédeur : *“Plût au ciel que tu fusses froid ou chaud ! Mais parce que tu es tiède, je vais te vomir”* (Apoc 3, 15).

St Venance Fortunat (530-600), auteur du *Vexilla Regis* et du *Pange lingua*, alla trouver le roi des Goth qui avait fait de nombreux jeunes prisonniers et demanda leur libération, mais sa prière fut brutalement repoussée. Le saint vieillard lui dit alors : *“L'outrage que tu me fais, ne te portera pas bonheur”* (S. Greg., Dial.) Le lendemain, le roi tombe de cheval et se casse la jambe. Aussitôt il remet les jeunes prisonniers et demande pardon à l'évêque. Fortunat lui envoie un diacre avec de l'eau bénite pour l'asperger. À l'instant le roi est guéri comme s'il n'avait jamais éprouvé d'accident. On trouve beaucoup d'épisodes semblables dans la vie des saints.

Ste Thérèse d'Avila nous rapporte dans son autobiographie : *“Je me trouvais un jour dans un oratoire lorsqu'il [le démon] m'apparut, à mon côté gauche, sous une forme affreuse... De son corps sortait une grande flamme... Il me dit d'une voix effrayante que je m'étais échappée de ses mains, mais il saurait bien me ressaisir. Ma crainte fut grande. Je fis, comme je pus, le signe de la croix. Il disparut, mais il revint aussitôt. Mis en fuite par un nouveau signe de croix, il ne tarda pas à reparaitre. Je ne savais que faire. Enfin je jetai de l'eau bénite où il était, et il ne revint plus .”*

En 1418, St Vincent Ferrier devait prêcher à une grande foule en Catalogne. Une tempête se leva comme pour l'en empêcher. Connaissant les ruses de l'Ennemi, il se fit apporter de l'eau bénite et en jette contre les

nuages. À l'instant le temps devient serein, le soleil resplendit et le sermon prononcé au grand avantage des âmes et à la honte de Satan.

On lit dans les Annales de la Propagation de la foi (12 mars 1862) qu'à la conversion de dix villages en Chine, le diable devint furieux. Les catéchumènes chassent le diable avec l'eau bénite, guérissent malades et le diable est obligé d'avouer la vérité : *'Pourquoi prêches-tu la vraie religion ? Je ne peux souffrir que tu m'enlèves mes disciples. Le catéchiste lui demande comment t'appelles-tu ? Celui-ci de répondre : je suis l'envoyé de Lucifer.'* Le missionnaire conclut : *'Le diable est d'un grand secours pour convertir les païens.'*

On comprend pourquoi l'Église primitive mettait toujours une fontaine à l'entrée de l'église pour se laver les mains et le visage. Ce qui faisait dire à saint Paul : *"Partout on prie les mains pures"* (1 Tim 2, 8).

Le concile de Nantes, en l'an 900, déclare : *"Chaque dimanche, avant la Messe, tout prêtre bénira l'eau dans un vase propre et convenable à un si grand mystère. Il s'en servira pour faire l'aspersion sur le peuple, au moment où il entre dans l'église. Faisant le tour du parvis de l'église, précédé de la croix, il aspergera et priera les âmes des trépassés qui y reposent. Ensuite, quiconque le voudra emportera de l'eau bénite dans des vases, pour en répandre dans les maisons, sur les champs, sur les vignes, sur les troupeaux, sur les fourrages, sur la nourriture et sur la boisson."* Le quatrième concile de Mayence (1549) renouvelle la prescription : *"Suivant l'ancienne coutume de l'Église, nous bénissons le sel, l'eau et certaines autres choses pour l'usage des fidèles. Nul ne peut blâmer cette coutume, s'il se rappelle que l'Église a reçu tous les pouvoirs nécessaires au bien des fidèles, même de chasser les démons par les exorcismes et de conjurer les pestes et les fléaux. En faisant usage de ces pouvoirs, l'Église suit l'exemple des saints et des prophètes, qui ont employé des choses corporelles pour produire des effets surnaturels ».*

Concluons : *"Personne ne doit être étonné si nous jetons de l'eau bénite sur les malades... Le Saint Esprit ne dit-il pas par la bouche d'Ézéchiël : je répandrai sur vous une eau pure, et vous serez lavés de toutes vos souillures."* (St Cyprien, martyr)

Souvenons nous que l'eau bénite n'a pas perdu sa puissance contre les attaques incessantes de l'Ennemi. Ne nous privons pas de cette aide si efficace et bienfaisante. Il est bon d'en avoir dans notre chambre, dans notre maison, et dans toutes les situations difficiles. Pratiquons aussi, au moins une fois l'an, la bénédiction solennelle de la maison et de nos lieux communs pour les purifier de toute influence malsaine.